



État de situation – Mesures dans nos établissements scolaires en lien avec la qualité de l'air

Chers parents,

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois souhaite informer les parents des mesures mises en place en lien avec la qualité de l'air sur notre territoire s'il y a présence de fumée suite aux recommandations de la direction de la santé publique.

Les écoles et les centres de formation s'assurent de :

- Limiter les activités extérieures (sport);
- Fermer les fenêtres lorsque l'odeur ou la fumée sont trop denses dans la journée;
- Maintenir une ventilation adéquate :
 - ouvrir les fenêtres à différentes périodes de la journée si cela est possible;
 - laisser les portes de classes ouvertes;
 - utiliser les ventilateurs disponibles.
- Identifier et porter une attention particulière aux enfants asthmatiques ou ayant des problèmes respiratoires;
- Les différents établissements munis d'un échangeur d'air ont tous un système de filtration fonctionnel et vérifié.

Le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois participe à des rencontres quotidiennes avec la Direction régionale de la santé publique, les directions des centres de services scolaires et les centres de la petite enfance de la région.

Nous vous rappelons qu'en tant que parents, vous avez toujours la possibilité de garder votre enfant à la maison selon votre jugement. Aussi, vous pourrez rester informés des mesures mises en place sur notre site Internet ou notre page Facebook.

La décision concernant la reprise ou non des cours le 6 juin 2023 pour l'école secondaire La Concorde, Centre La Concorde et Polyvalente Le Carrefour sera annoncée en soirée vers 19 h. Les parents concernés seulement recevront une communication par courriel, téléphone ou texto.

Jean-François Pressé,
Directeur général